



COMMUNE D'AUXELLES-BAS

Tél. : 03 84 29 32 93

Email : commune.auxelles.bas@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/01/2018

1. Autorisation engagement et mandatement des dépenses d'investissement

Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2017 : **249 289.06€**

(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de **62 322.26 €**

2. DETR 2018

Le Maire expose : des travaux création d'un toilette accès PMR doivent être réalisés en 2018, pour un montant de : 9 800€.

Une aide financière au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) peut être sollicitée à hauteur de 40% maximum.

Après examen, discussion et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sollicite, auprès de la Préfecture, une aide financière au titre de la DETR pour les travaux de création d'un toilette accès PMR.

3. Licence IV

Le Maire évoque la nouvelle demande de rachat de la licence IV.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas procéder à la vente de la licence, mais maintient la proposition de location (délibération 27 du 29 septembre 2017).

Séance levée à 21 h30.